

INSTITUT DES FRÈRES HOSPITALIERS

DE L'ORDRE

DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

EN FRANCE.

(SUITE ET FIN).

IV.

Les apôtres d'une communauté qui devaient si rapidement couvrir la France de ses travaux charitables s'établirent dans les bâtiments donnés par Marie de Médicis. Et ce premier hospice se plaça sous l'invocation de *saint Jean-Baptiste*. Il parait que, plus tard, Marguerite de Valois, ayant eu besoin de ces bâtiments, traita avec eux ; et, de la rue des Augustins, elle les fit transporter rue des Saint-Pères. Les frères ne recevaient que des hommes atteints de maladies curables et non contagieuses, ni vénériennes, pour lesquelles existaient déjà des établissements spéciaux. Obligés de soigner personnellement les malades, l'exclusion des femmes s'explique par l'un de leurs quatre vœux. Les frères faisaient un noviciat, dans lequel ils étaient à portée d'apprendre la pharmacie, la chirurgie et la médecine ; c'est encore ce qui a lieu depuis quelque temps parmi eux. « On ne peut s'empêcher, dit un auteur, longtemps administrateur des hôpitaux